

La MDD Camif

La Marque de Développement Durable de la Camif



Cahier de charges de la Marque de Développement Durable CAMIF

5 Le référentiel « Développement Durable »

Le référentiel « Développement Durable » comprend **9 critères** qui définissent les exigences de la marque propre Camif en matière de développement durable :

▲ Critères de base :

- Respect environnement,
- Respect santé,
- Co-création,
- Positivité,
- Transparence,
- Proximité,

▲ Critères secondaires

- Upcyclabilité,
- Social,
- Fonction.

Ces critères sont détaillés ci-dessous

Parmi ces **9 critères**, les **6 premiers** (en gras) sont **obligatoires** et font partie du socle de la marque MDDC,

Les **critères présentent des exigences croissantes** en matière de santé, de qualité et d'environnement, **du niveau 1 au niveau 3** tel que représenté ci-dessous :

5.1 Le Référentiel Développement Durable

5.1.1 Introduction

Voici quelques règles explicatives pour faciliter la lecture du référentiel :

- Le référentiel propose 3 niveaux croissants d'exigence : N1, N2 et N3,
- La différence entre un niveau et le niveau précédent (exigence supplémentaire ou modification d'une exigence existante) est repérée en **gras**,
- **Rappels :**
 - Un fabricant de produits est éligible à la marque MDDC dès lors qu'il **satisfait au minimum au niveau 1** pour l'ensemble **des 6 critères de base** et au(x) critère(s) secondaire(s) auquel il correspond.
 - Un fabricant de matériaux est éligible à la marque MDDC dès lors qu'il satisfait au minimum au niveau 1 pour 4 des 6 critères de base (environnement, santé, local et transparence) et au(x) critère(s) secondaire(s) auquel il correspond.
- Les critères et sous-critères du Niveau 1 constituent donc le **socle des valeurs cibles** à atteindre pour intégrer la marque. Les niveaux 2 et 3 constituent des niveaux souhaitables. Ils sont **déclinés par univers produits**.

Important :

Si un produit ne satisfait pas d'emblée au référentiel durable, il est attendu que ce produit évolue dans le temps jusqu'à satisfaire les valeurs cibles, grâce au dispositif d'accompagnement AMI (cf. §1.3).

L'objectif du Camifathon et de l'accompagnement après le Camifathon est également de **vous accompagner pour répondre à ce cahier des charges**.

5.1.2 Critère de base 1 : Respect environnement

Le critère environnement est organisé en 5 sous-critères :

- Profil environnemental des composants et label niveau composants,
- Labels niveau produit,
- Composants recyclables,
- Pourcentage de recyclé,
- Processus de fabrication.

Au niveau 1 (niveau d'exigence minimum) :

- Il est demandé aux fabricants des **garanties sur les composants** via des labels externes de référence lorsqu'indiqués (par exemple « Label Certipur pour les Mousses Synthétiques »). Lorsque le sous-critère n'indique pas un label de référence (par exemple : « issues de filières d'élevage garantes du bien-être des animaux »), le fabricant apportera les éléments de preuve de sa conformité au critère qu'il juge sérieux.
- Il est demandé aux fabricants des **garanties sur les produits finis** via un engagement auto-déclaratif ET un engagement de la part du fabricant à **obtenir la certification délivrée** par un label de référence externe dans **un délai de trois ans**.

La labellisation exigée au niveau des produits finis par un label externe de référence (NF ou Ecolabel Européen) apparaît au Niveau 2.

Critères de la Marque Propre Durable CAMIF			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
CRITERE DE BASE 1 : RESPECT ENVIRONNEMENT			
Profil environnemental des composants et label niveau composants	<p>BOIS (massif ou reconstitué)</p> <ul style="list-style-type: none"> Label PEFC¹ ou FSC² pour bois français et Européens de la liste 1 ci-dessous* Label TFT³ ou FSC² pour bois <u>du reste de l'Europe</u> ou non européens <p>COTON :</p> <ul style="list-style-type: none"> Coton labellisé biologique⁴ ou coton régénéré (recyclé) <p>AUTRES FIBRES BIOSOURCEES :</p> <ul style="list-style-type: none"> Non issues de plantes OGM et non issues de pratiques liées à la déforestation <p>FIBRES ANIMALES :</p> <ul style="list-style-type: none"> Issues de filières d'élevage garantant le bien-être des animaux <p>FIBRES CELLULOSIQUES ARTIFICIELLES (ouate, lyocell, ...) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Pas d'exigences <p>MATERIAUX SYNTHETIQUES (plastiques, mousses, ...) et METAUX :</p> <ul style="list-style-type: none"> Label Certipur pour les mousses Respect du niveau 1 du sous-critère « Pourcentage de recyclé » <p>CUIR :</p>	<p>BOIS (massif ou reconstitué)</p> <ul style="list-style-type: none"> Label PEFC¹ ou FSC² pour bois français et Européens de la liste 1 ci-dessous* Label TFT³ ou FSC² pour bois du reste de l'Europe ou non européens <p>FIBRES & MOUSSES BIOSOURCEES :</p> <ul style="list-style-type: none"> Fibres issues de plantes labellisées biologiques et non issues de plantes OGM et de pratiques liées à la déforestation Label FSC² si mousse en latex naturel <p>FIBRES ANIMALES :</p> <ul style="list-style-type: none"> Issues de filières d'élevage garantant le bien-être des animaux Respect du niveau 2 du sous-critère « Labels niveau produit » <p>FIBRES CELLULOSIQUES ARTIFICIELLES (ouate, lyocell, ...) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Respect du niveau 2 du sous-critère « Labels niveau produit » <p>MATERIAUX SYNTHETIQUES (plastiques, mousses, ...) et METAUX :</p> <ul style="list-style-type: none"> Respect du niveau 2 du sous-critère « Pourcentage de recyclé » <p>CUIR :</p>	<p>BOIS (massif ou reconstitué)</p> <ul style="list-style-type: none"> Label PEFC¹ ou FSC² pour bois français et Européens de la liste 1 ci-dessous* Label TFT³ ou FSC² pour bois du reste de l'Europe ou non européens <p>FIBRES & MOUSSES BIOSOURCEES :</p> <ul style="list-style-type: none"> Fibres issues de plantes labellisées biologiques et non issues de plantes OGM et de pratiques liées à la déforestation Label biologique si mousse en latex naturel <p>FIBRES ANIMALES :</p> <ul style="list-style-type: none"> Issues de filières d'élevage garantant le bien-être des animaux Respect du niveau 3 du sous-critère « Labels niveau produit » <p>FIBRES CELLULOSIQUES ARTIFICIELLES (ouate, lyocell, ...) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Respect du niveau 2 du sous-critère « Labels niveau produit » <p>MATERIAUX SYNTHETIQUES (plastiques, mousses, ...) et METAUX :</p> <ul style="list-style-type: none"> Respect du niveau 3 du sous-critère « Pourcentage de recyclé » <p>CUIR :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Issu de filières d'élevage garantant le bien-être des animaux <p>* Liste 1 origine bois : Allemagne, Autriche, Belgique, Suisse, Royaume Uni, Irlande, Pays Bas, Luxembourg, Italie, Espagne, Portugal, pays Scandinaves</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Issu de filières d'élevage biologiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Label vegan
Labels niveau produit	<p>Produit respectueux de l'environnement et de la biodiversité garanti par une charte ou un label fournisseur (auto-déclaratif) public</p> <p>Engagement pour le fournisseur à initier une démarche de certification vers au moins un des labels de niveau 2 sous 3 ans</p>	<p>Produit certifié par un label externe de référence tel que, par exemple :</p> <p>FILIERE MEUBLES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Label NF environnement⁵ <p>FILIERE TEXTILE ET MOUSSE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Label Ecolabel européen⁶ 	<p>Produit certifié par l'un des labels externes de référence, tel que, par exemple :</p> <p>FILIERE MEUBLES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Label « Cradle to Cradle⁷ – Argent » ou supérieur <p>FILIERE TEXTILE ET MOUSSE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Label GOTS⁸ • Label « Cradle to Cradle⁷ – Argent » ou supérieur
Composants recyclables	Produit constitué de 50% de matériaux recyclables ⁹ (en poids)	Produit constitué de 70% de matériaux recyclables ⁹ (en poids)	Produit constitué de 90% de matériaux recyclables ⁹ (en poids)
Pourcentage de recyclé	Au moins 10% de matière recyclée dans le produit (en poids)	Au moins 20% de matière recyclée dans le produit (en poids)	Au moins 30% de matière recyclée dans le produit (en poids)

Processus de fabrication	<p>Processus de fabrication présentant un engagement de management environnemental au niveau énergie, eau, déchets et émissions polluantes, avec engagement publié sur site public</p>	<p>Processus de fabrication présentant une garantie de management environnemental certifié par un des labels de référence, tel que, par exemple :</p> <p>FILIERE MEUBLE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Label « Cradle to Cradle⁷ – Bronze » pour les aspects Eau et Energie <p>FILIERE TEXTILE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Label Ecolabel • Label « Cradle to Cradle⁷ – Bronze » pour les aspects Eau et Energie 	<p>Processus de fabrication présentant une garantie de management environnemental certifié par un des labels de référence, tel que, par exemple :</p> <p>FILIERE MEUBLES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Label « Cradle to Cradle⁷ – Argent » pour les aspects Eau et Energie <p>FILIERE TEXTILE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Label « Cradle to Cradle⁷ – Argent » pour les aspects Eau et Energie • Label GOTS⁴
---------------------------------	---	--	---

5.1.1 Critère de base 2 : Respect Santé

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
CRITERE DE BASE 2 : RESPECT SANTE			
Produit textile	<p>Auto-déclaratif avec preuve :</p> <p>Le produit ne contient aucun ingrédient ni n'émet aucune émission problématique pour la santé conformément aux listes et seuils définis par l'écolabel européen « Produits textiles » (annexes 1 & 2)⁶</p> <p style="text-align: center;">OU</p> <p>Label Ecolabel européen « Produits textiles »⁶</p>	<p>Le produit ne contient aucun ingrédient ni n'émet aucune émission problématique pour la santé conformément aux listes et seuils définis par le label « OEKO-TEX 100¹⁰ »</p>	<p>Le produit est bio à au moins 70% et ne contient aucun ingrédient ni n'émet aucune émission problématiques pour la santé conformément aux listes et seuils définis par le label « GOTS⁸ - Biologique »</p> <p style="text-align: center;">OU</p> <p>Label « Cradle to Cradle - Material Health¹¹ – Or »</p>
Produit meuble	<p>Auto-déclaratif avec preuve :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les panneaux de bois sont au moins de classe E0,5 en matière d'émission de formaldéhyde - Les produits de revêtement (peintures, vernis, ...) et ceux participant à leur mise en oeuvre (colles, jointures, adhésifs, mastic, ...) respectent les normes A+ d'émission dans l'air intérieur <p style="text-align: center;">OU</p> <p>Label « CTB¹² Air+ E0,5 » & étiquetage¹³ A+</p> <p style="text-align: center;">OU</p> <p>Label « CARB 1¹⁴ » & étiquetage A+</p>	<p>Le produit n'émet aucune émission problématique pour la santé conformément aux seuils définis par les labels :</p> <p>Label « CTB¹² Air+ E0/F4* » & étiquetage¹³ A+</p> <p style="text-align: center;">OU</p> <p>Label « CARB 2¹⁴ » & étiquetage A+</p>	<p>Le produit ne contient aucun ingrédient ni n'émet aucune émission problématiques pour la santé conformément aux listes et seuils définis par le label « Cradle to Cradle - Material Health¹¹ – Or »</p>